

# Le Petit Rhinolophe

(*Rhinolophus hipposideros*)



## RECONNAISSANCE - INDICES DE PRESENCE

Le Petit Rhinolophe est le plus petit des rhinolophes européens. C'est une espèce non spécifique à la forêt, qui est toutefois présente sur les massifs avec de vieux

peuplements ou sur des forêts humides, à dominante feuillue, et dont les lisières sont bien structurées et conservées. Bien que préférant les paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt, paysages largement présents en Normandie, le Petit Rhinolophe subsiste dans notre région avec de très petites populations.



## HABITAT DE L'ESPÈCE

Le Petit Rhinolophe gîte dans des cavités naturelles ou artificielles, souvent souterraines pour l'hibernation, et dans des caves et combles de bâtiments pour la mise bas, en période estivale.

→ Ses terrains de chasse préférentiels se composent de linéaires arborés (haies ou lisières forestières), avec une strate buissonnante, bordant des friches ou des prairies, ainsi que des milieux humides. Les îlots de vieillissement contribuent également à la qualité de son biotope.

→ Sédentaire, le Petit Rhinolophe effectue généralement des déplacements de 5 à 10 km entre les gîtes d'été et ceux d'hiver.

→ Pour ses déplacements, il évite les espaces ouverts et préfère évoluer le long des corridors boisés, en particulier pour rejoindre ses zones de chasse situées 2 à 4 km autour du gîte de reproduction.

## Description

- **Identification** - Petite chauve-souris caractérisée par un museau en forme de fer à cheval, son pelage souple est gris-brun sur sa face dorsale et gris à gris-blanc sur sa face ventrale.

- **Biométrie** - Taille : 3,7 à 4,5 cm - Envergure : 19,2 à 25,4 cm - Poids : 5,6 à 9 g.

- **Comportement** - En hibernation de septembre/octobre à fin avril en fonction des conditions climatiques locales, le Petit Rhinolophe hiberne isolé ou en groupe, sans contact, suspendu au plafond ou le long de la paroi. Il s'enveloppe complètement dans ses ailes.

Les femelles forment des colonies de reproduction d'effectif variable (de 10 à des centaines d'adultes), parfois associées au Grand Rhinolophe, Grand Murin, Vespertilion à oreilles échancrées ou Vespertilion de Daubenton.

La nuit, le Petit Rhinolophe part chasser le long des haies, des lisières ou dans les peuplements forestiers, généralement pas à plus de 4 km du gîte de reproduction. La chasse peut être solitaire ou en petits groupes. Il chasse principalement dans les lisières et à travers la canopée des peuplements forestiers.

- **Vol** - Très habile, rapide et papillonnant lors des déplacements, il peut être plus lent, plané et entrecoupé de brusques demi-tours lors de la chasse. La hauteur de vol est généralement inférieure à 5 m, mais s'adapte à la végétation.

- **Régime alimentaire** - Il varie en fonction des saisons : les diptères (mouches), lépidoptères (papillons), névroptères (chrysopes) et trichoptères (porte-bois) sont les ordres d'insectes principalement consommés.

- **Cavités** - Le Petit Rhinolophe utilise des cavités rocheuses naturelles ou artificielles.

## Intérêt écologique

→ Le Petit Rhinolophe est une espèce protégée au niveau national. Il est également inscrit aux annexes II et IV de la directive Habitats (1303 - Natura 2000).

→ Les populations de Petit Rhinolophe sont en forte régression sur les limites de son aire de répartition, dont la Normandie fait partie.

→ Il est signalé sur 15 sites Natura 2000 et 9 ZNIEFF en Basse-Normandie, 6 sites Natura 2000 et 2 ZNIEFF en Haute-Normandie.

# Le Petit Rhinolophe



Notes de terrain :

## GESTION DE L'ESPÈCE

### Objectif général de gestion

Assurer une gestion des lisières favorable à l'espèce, privilégier la présence de végétation arbustive, assurer une bonne connectivité entre les massifs à travers la préservation de corridors écologiques (bois, bosquets, haies, arbres isolés).

#### Gestion sylvicole

#### Gestion sylvo-environnementale

#### Gestion environnementale

↘ Les peuplements feuillus sont favorables à l'espèce, notamment en **traitement irrégulier** ou en **taillis-sous-futaie**.

↘ La diversification des essences caducifoliées et de la structure des boisements (création de parcelles d'âges variés, développement d'un taillis-sous-futaie, ...) est à privilégier.



#### Actions à favoriser pour une gestion optimale de l'habitat

↘ Conserver les points d'eau et les espaces ouverts présents au sein des massifs forestiers.

↘ Eliminer l'utilisation de tout produit agropharmaceutique, privilégier les entretiens mécaniques notamment pour les corridors boisés, voies de déplacement entre les gîtes et les zones de chasse.

↘ Protéger les gîtes présents en forêt ou à proximité (grilles, enclos, ...).



FAVORISER

#### A EVITER

↘ Evolution homogène à l'échelle de grands massifs vers la **futaie résineuse** défavorable au développement des proies du Petit Rhinolophe.



↘ Favoriser la création de lisières riches en arbustes et non linéaires.

↘ Créer, maintenir et entretenir les cloisonnements, allées et clairières.

↘ Entretenir et reconstituer les ripisylves.



↘ Mettre en place des îlots de vieillissement, voire de sénescence, à proximité des gîtes en forêt (bâtiments forestiers, grottes, ...).



↘ La phase de **régénération artificielle ou naturelle**, à l'échelle des unités de gestion de nos forêts normandes n'a aucun impact sur le Petit Rhinolophe qui se déplace sur une dizaine d'hectares.



**Remarque importante** : La présence du Petit Rhinolophe traduit une bonne gestion des lisières, un milieu forestier riche et une connectivité efficace entre les espaces boisés (présence de corridors écologiques).